

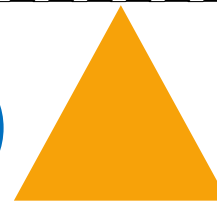
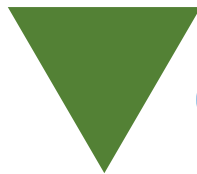
Camp de jour

Saint-David



Guide des parents
2024

**CAMP DE JOUR
SAINT-DAVID**



Mot de présentation

Le camp de jour de Saint-David est de retour pour l'été 2024. Nous passerons un été rempli de surprises avec l'équipe d'animation en place. Un camp de jour ancré dans des thématiques variées, des découvertes à profusion et beaucoup de plaisir au rendez-vous.

Ce document vous apportera des précisions importantes concernant le fonctionnement du camp de jour 2024. C'est donc très important de prendre quelques instants pour lire ce document et en faire part à votre ou vos enfant(s) !

Objectifs

La municipalité de Saint-David en collaboration avec l'Association des Loisirs a comme objectif d'offrir un camp de jour aux jeunes de 5 à 12 ans dans un environnement sécuritaire, en animant des activités variées et nouvelles, en amusant les enfants de façon créative et en captant leur attention, et ce, tout en ayant du plaisir !

Équipe d'animation

Notre équipe d'animation sera composée d'une coordonnatrice de camp de jour du nom de Gabrielle Champagne qui fait présentement un baccalauréat en enseignement de niveau primaire. De plus, elle a travaillé cinq années en tant qu'animatrice au camp de jour de Saint-Tite. Nous aurons également trois animateurs dont le retour de Jonas Lefebvre qui en sera à son troisième été au camp de jour de Saint-David. Élisabeth Lefebvre en sera à sa première expérience comme animatrice au camp de jour. Elle a beaucoup d'expérience au niveau du service à clientèle. Elle veut devenir professeur au primaire. Maïka Champagne a été animatrice au camp de jour de St-Gérard-Majella l'an passé. Elle a adoré son expérience. Elle a beaucoup d'énergie et très créative. Un bel été en perspective.

L'équipe d'animation sera bien formée et encadrée : formation d'animateur, cours de secourisme ainsi que plusieurs autres formations utiles et pertinentes, avant le début du camp de jour.

Vickie Larouche, coordonnatrice en loisir, sera responsable du camp de jour. Elle fera des suivis réguliers auprès de la coordonnatrice du camp de jour et des visites régulières sur le terrain chaque semaine. Si vous avez des questionnements ou vous voulez de plus amples informations avant, pendant ou après le camp de jour, n'hésitez pas à contacter Vickie au 450 789-2288 ou au vlarouche@stdavid.qc.ca

Thématique de l'été

Pour le camp de jour 2024, la thématique est « Un été autour du monde ». Les enfants feront des découvertes et des activités autour d'un grand voyage sur plusieurs pays. L'été débute avec le Québec, semaine de la découverte. Ensuite, le Canada, semaine de préparation pour aller au Pôle Nord, semaine glaciale. De plus, les enfants iront visiter le Mexique, semaine latine, pour poursuivre avec l'Europe, semaine artistique. Sans oublier le Brésil, semaine sportive et terminer le camp avec les États-Unis, semaine festive.



Horaire et activités

Le camp de jour se déroulera sur sept semaines consécutives ; il sera ouvert lors des deux semaines des vacances de la construction. Le début du camp de jour est le **mardi, 25 juin** et se termine le **vendredi, 9 août 2024**. Le camp de jour sera ouvert du **lundi au jeudi, de 7 h à 17 h, et le vendredi, de 7 h à 16 h**, à la salle communautaire (33, rue Principale). Un horaire de programmation d'activités vous sera remis sur place chaque semaine ainsi qu'une feuille de rappel pour les choses à ne pas oublier d'apporter.



Voici ci-dessous les heures d'une journée complète :

Heures	Activités
7 h à 9 h	Activités variées/libres par l'animateur présent
9 h	Accueil et rassemblement
9 h à 10 h 30	Activité 1
10 h 30 à 10 h 45	Pause-collation
10 h 45 à 12 h	Activité 2
12 h à 13 h	Dîner
13 h à 14 h 30	Activité 3
14 h 30 à 14 h 45	Pause-collation
14 h 45 à 16 h	Activité 4
16 h à 17 h	Activités variées/libres par l'animateur présent

Le calendrier global des thématiques est disponible sur le site Internet de la municipalité.

*Lorsque les enfants et les animateurs seront à l'extérieur de la salle communautaire, les portes seront toujours verrouillées. Les enfants seront en tout temps accompagnés d'un animateur pour aller boire ou aller aux toilettes. Le soir, lorsque les animateurs iront au parc avec les enfants, les sacs et les boîtes à lunch seront sur le bord de la clôture pour être prêts à partir. Quand les animateurs seront à l'extérieur de la salle communautaire, il sera affiché sur la porte où ils sont.

**Lors des jours de pluie, les jeunes et les animateurs iront faire les activités à l'intérieur de la salle communautaire ou sur la patinoire du Centre récréatif. L'équipe d'animation pourra également changer les activités à l'horaire.

***Plusieurs activités se tiendront quotidiennement, elles débuteront vers 9 h et se termineront vers 16 h. Il est important que les enfants arrivent avant 9 h et il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant soit entre 12 h et 13 h ou après 16 h.

****Chaque semaine, nous aurons quelques activités spécifiques notamment les défis de la semaine, les jeux d'eau, les activités spéciales pour bien commencer le camp et les fêtes pour bien terminer la semaine. Il y a aura aussi durant l'été des ateliers scientifiques, des ateliers alimentaires, des choix des enfants, des jeux de coopération et/ou des activités diverses. De plus, il y aura des ateliers gratuits spéciaux offerts aux enfants, durant l'été.

Des frais supplémentaires de 5 \$ par tranche de 15 minutes de retard devront être déboursés par le parent qui se présente après l'heure de fermeture. Ces frais sont payables sur place.

SORTIES EXTÉRIEURES

Les sorties extérieures se font en autobus. Veuillez noter que toute l'équipe d'animation va aux sorties extérieures. La salle communautaire sera donc fermée durant les sorties.

Le calendrier détaillé des sorties avec heures et détail des sorties est maintenant disponible sur le site Internet de la municipalité.

IMPORTANT ! Aucune inscription de dernière minute pour une sortie ne sera acceptée sur place.

La date limite pour s'inscrire à toutes les sorties est le jeudi, 20 juin 2024, et ce, sur Qidigo en ligne ou à l'hôtel de ville de Saint-David lors des heures d'ouverture. **Aucun remboursement, après la date limite.**

La première sortie se fera au Village Québécois d'Antan à Drummondville, le mercredi, 3 juillet 2024, au coût de 25 \$. La deuxième sortie se fera à l'Escarpé et au Laser Force à Drummondville, le mercredi, 10 juillet 2024, au coût de 32 \$. La troisième sortie se fera au Funtropolis à Saint-Hubert, le mercredi, 17 juillet 2024, au coût de 25 \$. L'animation mobile Tonus sera au camp le mercredi, 7 août 2024, et le coût sera de 20 \$. En tout temps, apportez dans un sac à dos : lunch froid, collations et bouteille d'eau (contenant en plastique). Il est important que votre enfant soit présent au moins 15 minutes avant l'heure du départ de l'autobus.

Veuillez noter qu'il y a environ un 5 \$ par sortie qui est pour le transport en autobus.

Le chandail, au coût de 15 \$, est obligatoire pour la présence aux sorties.

Activités spéciales au camp

Il y aura trois activités spéciales dont le Noël au camp, le vendredi, 12 juillet 2024, au coût de 10 \$; le souper et la soirée au camp, le mercredi, 24 juillet 2024 au coût de 10 \$, ainsi que la dernière journée du camp de jour, le vendredi, 9 août 2024, au coût de 15 \$. Les autres activités et ateliers spéciaux n'engendrent aucun coût supplémentaire.

Présences

Plusieurs fois par jour, les présences seront prises tout au long du camp de jour, et ce, même lors des activités spéciales et des sorties extérieures. Si vous permettez à votre enfant de revenir seul à la maison, vous devez **aviser** les animateurs **en tout temps** en personne ou tout simplement par écrit. C'est la responsabilité des parents de s'assurer que son enfant soit bien rentré à la maison. En aucun cas, l'enfant pourra partir seul à sa demande.

En cas d'absence de dernières minutes, nous demandons aux parents de signaler l'absence de leur enfant en téléphonant à la salle communautaire au 579 335-0118.

Matériels

EN TOUT TEMPS ! À apporter tous les jours :

- ✓ Espadrilles ou sandales fermées
- ✓ Chapeau ou casquette
- ✓ Vêtements de rechange
- ✓ Crème solaire, sac en plastique, maillot de bain et serviette de plage en tout temps
- ✓ Lunch froid ou thermos
- ✓ Bouteille d'eau réutilisable
- ✓ Deux collations minimum

De plus, soyez à l'affût du matériel à apporter pour chaque semaine. Une feuille « À ne pas oublier » sera remise chaque semaine avec la programmation d'activité détaillée. Afin que votre enfant puisse transporter son matériel facilement, il est fortement suggéré d'utiliser un sac à dos pour y mettre tout le nécessaire. À noter qu'il est très important d'identifier les effets personnels de votre enfant, cela permet de limiter les objets perdus. **Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés.** En tout temps, il est de la responsabilité des parents de faire la vérification en cas de perte. Merci d'identifier les vêtements et objets de vos enfants. Afin d'éviter les disputes et les pertes, les jouets venant de la maison sont interdits, incluant les jeux vidéo et les appareils électroniques (*seulement ce qui est indiqué*).

Tenue vestimentaire

Il est suggéré que votre enfant porte des vêtements confortables pour la pratique de divers sports et adaptés à la température prévue : chandail, short, casquette ou chapeau, veste et espadrilles ou sandales fermées. Il est de votre responsabilité de vérifier la température prévue !

Repas

Puisque les repas du midi auront lieu souvent à l'extérieur, les enfants devront apporter un dîner froid ou un thermos pouvant conserver le repas chaud. Aucun micro-onde sur place. Il est conseillé d'apporter au moins deux collations par jour. Ils doivent aussi apporter une bouteille d'eau réutilisable afin de bien s'hydrater. Les aliments contenant des noix et/ou des arachides sont à éviter. *Aucun échange de nourriture n'est toléré.*

Médicaments

Si votre enfant prend des médicaments, c'est très important de l'indiquer dans sa fiche de santé et également de remettre la posologie journalière ainsi que les médicaments (ou Epiden) aux animateurs, dès le début du camp de jour. Les médicaments doivent être administrés à la maison. Lorsque l'ordonnance médicale n'offre aucune flexibilité pour la prise de médicaments, l'administration ou la distribution de ceux-ci pourra être effectuée par la coordonnatrice de camp de jour. Dans tous les cas, vous devez obligatoirement remplir une autorisation afin qu'elle puisse administrer un médicament à votre enfant et la signer.

Si votre enfant souffre d'allergies, prière de remettre l'Epipen à son animateur en tout temps. Si votre enfant ne possède pas son Épiden ou sa médication, il ne pourra pas rester au camp de jour.

Maladies

Lorsque vous constatez que votre enfant a contracté un virus ou une maladie contagieuse (exemple : rougeole, varicelle, poux, grippe, etc.), vous devez obligatoirement en aviser les responsables du camp de jour afin que les mesures nécessaires soient prises. L'enfant malade devra demeurer à la maison jusqu'à ce qu'il se porte mieux, qu'il ne soit plus contagieux et qu'il ne présente plus de fièvre depuis 24 à 48 h. À noter que les animateurs ont le devoir et tous les droits de retourner un enfant si son état de santé ne lui permet pas de suivre le groupe.

Si votre enfant a des poux ou des lentes, vous devez aviser le plus tôt possible la coordonnatrice du camp de jour. Le retour de votre enfant au camp de jour se fera uniquement 48 heures après la première application du traitement recommandé. C'est une précaution afin de ne pas transmettre les poux ou les lentes à d'autres enfants du camp de jour.

Il est de la responsabilité des parents d'aviser les animateurs du camp de jour des problèmes particuliers de leur enfant. Qu'il s'agisse d'un problème de santé physique, de santé mentale ou de problèmes comportementaux.

Accidents / Incidents

Si votre enfant est victime d'un accident ou d'un incident, les animateurs rempliront un rapport. Vous aurez toutes les informations concernant l'évènement survenu ainsi que les mesures qui ont été prises. Par la suite, l'animateur vous demandera de signer le rapport une fois que vous l'aurez lu.

Code de vie

EN TOUT TEMPS

Les enfants, tout comme le personnel du camp de jour doit le respecter.

À lire avec votre enfant, car il est important qu'il soit informé de ces règles de conduite.

- Je respecte les camarades et les animateurs (gestes, paroles et comportement général) ;
- J'écoute les consignes des animateurs en tout temps ;
- J'ai un langage approprié, poli et respectueux ;
- Je ne fais aucune intimidation. Quand j'en suis témoin, j'en fais part à mon animateur ;
- Je trouve des solutions pour régler les problématiques avec les autres enfants dans le calme et le respect ;
- Je demeure en tout temps avec mon animateur ou mon groupe (jamais seul) ;
- Je m'amuse de façon sécuritaire et j'arrive de bonne humeur ;
- Je participe activement aux activités du groupe tout au long de l'été ;
- Je ne partage aucune nourriture avec les autres enfants ;
- Je garde mon environnement propre, je jette mes déchets et je ne détruis, ne brise ou n'endommage pas le matériel ;
- Je marche à l'intérieur, je range le matériel lorsque j'ai terminé et je replace ma chaise en tout temps ;
- Je porte des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp de jour.

INTIMIDATION = TOLÉRANCE 0

Aucun comportement, parole ou geste d'intimidation envers un autre enfant ou un adulte ne sera toléré.

Si vous êtes témoin de cas d'intimidation ou que votre enfant subit de l'intimidation, nous comptons sur votre collaboration pour en aviser les responsables du camp qui remédieront à la situation dans les plus brefs délais.

Mesures disciplinaires

Advenant des problèmes de conduite liés au code vie, le personnel affecté au camp traitera les plaintes, assurera le suivi auprès des parents et les sanctions prévues s'appliqueront.

À noter que toutes les problématiques qui surviennent au camp de jour sont inscrites dans un cahier journalier, la signature du parent sera demandée.

Mesures prises en cas de manquement au code de vie qui seront appliquées :

- ✓ 1^{er} manquement : Avertissement verbal à l'enfant (*suivi avec le parent*) ;
- ✓ 2^e manquement : Le parent sera avisé par le biais d'un avis écrit qu'il devra signer (*feuille comportement*) ;
- ✓ 3^e manquement : Suspension du camp pendant une journée et réflexion obligatoire (*sans remboursement*) ;
- ✓ 4^e manquement : Suspension du camp pendant une semaine (*sans remboursement*) ;
- ✓ 5^e manquement : Expulsion complète du camp (*sans remboursement*) ;

Nous comptons sur votre collaboration afin de pouvoir offrir aux enfants des expériences significatives au camp de jour, et ce, en toute sécurité dans le respect d'autrui.

Règlements pour les parents

- ✓ Vous devez respecter les heures d'ouverture et de fermeture établies du camp de jour ;
- ✓ Les activités variées des animateurs sont les périodes où vous pouvez venir reconduire ou chercher votre enfant au camp de jour ;
- ✓ Vous devez respecter l'heure de fermeture. Des frais supplémentaires de 5 \$ par tranche de 15 minutes de retard devront être déboursés par le parent qui se présente après l'heure de fermeture. Ces frais sont payables sur place ;
- ✓ Vous devez respecter l'équipe d'animation. S'il y a recommandation et problématique dès le début, veuillez communiquer avec la coordonnatrice en loisir.

- IMPORTANT POUR LES PARENTS -

L'INTIMIDATION N'EST AUCUNEMENT TOLÉRÉE AU CAMP DE JOUR, TOLÉRANCE 0

COORDONNÉES

- ✚ Coordonnatrice du camp de jour (Gabrielle Champagne) : 418 507-0531 ou gabrielle-champagne@hotmail.com
- ✚ Hôtel de ville de Saint-David : 450 789-2288
- ✚ Salle communautaire : 579 335-0118
- ✚ Centre récréatif / Restaurant : 450 789-2495



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Vickie Larouche, coordonnatrice en loisir, au 450 789-2288 ou au vlarouche@stdavid.qc.ca.

**Nous espérons que ce document a répondu à vos questions.
Tous les animateurs vous souhaitent un merveilleux été !**

J'atteste que j'ai lu et compris tous les points du guide des parents et que je m'engage à les respecter en tout temps. Dans le cas contraire, je comprends que le camp de jour pourrait refuser de fournir des services à mon enfant.

Signé à Saint-David le _____
(Date)

(Nom de l'enfant ou des enfants)

(Nom du parent)

(Signature du parent)

(Nom de la responsable)

(Signature de la responsable)